

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A TIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-729811

A 57367

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 09208

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EZZAHR NAJIB

Date de naissance :

18/07/1966

Adresse :

Tél. : 0669211739

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Soumaya SAATI
Médecin Générale
355 Bd. Zekkouri-Bourgogne
2ème Etage-Casablanca
Tel: 05 22 27 13 00

Date de consultation :

10/04/2017

Nom et prénom du malade :

KREIM DNOU

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Stile angi + Anorectal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

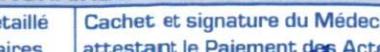
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CPSJBWNC

Le : 10/04/2017

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/04/12	C	-	600 Dhs	INPE : 09A121913  Dr. Soumaya Général Zeftout Bourgogne Casablanca 2012-04-10

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
1043132	20/04/73	346,8

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		



Casablanca, le 10/04/83

M R Rein - Anal.

- 23.0° - oho fa fm 15 ①
- obralyl fm ans 15 ①
- 45.0° - catalle D 15 ①
- 79.0° - Dafflamme S.P. 15 ①

87.00

Rilax 100 K

M/Sm

1.5

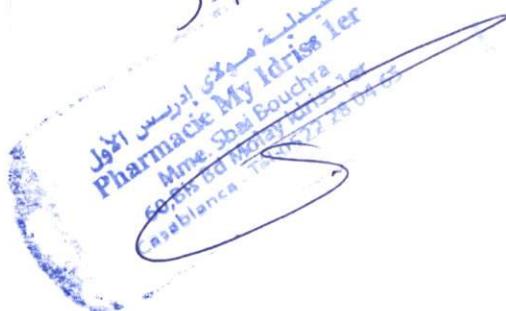
76.82

Dr. Soumaya SAATI
Médecin Générale
355 Bd Zerkouni - Bourgogne
2ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 27 13 00

Dr. Soumaya SAATI
Médecin Générale
355, Bd. Zerkouni - Bourgogne
2ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 27 13 00

1.5

314.82



Ne pas laisser
A conserver à l'abri de l'humidité

Relaxium®
B6

30 GÉLULES

300 mg

Relaxium® B6



1 gélule par jour

magnésium
vitamine B6

COMPLEXE RELAXANT

LOT : 220896
DLUO : 12/2025
87,00DH



146-147 Zi. Til Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J. JOUAIDI Pharmacien Responsable

VOIE ORALE
30 GÉLULES

Propriétés : Le magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire.
Son déficit peut causer nervosité, irritabilité, fourmillement.

300 mg

Dynavit®
GELULES

Dynavit®
GELULES

~~Die~~
14 vitamines
et minéraux essentiels
+ Fenugrec

LOT 15268/FC12
PER 03/2024
PPC 74,80



(N₂) SOLUTION
AURICULAIRE
GOUTTES

OTOFÀ®

Rifamycine

Voie auriculaire



28,50



Cataflam® 50mg

Diclofénac potassium

NOVARTIS

Anti-inflammatoire, Analgesique.

Voie orale

20 Dragées à 50 mg

LOT M22102025
EXPI 24.05.2020

احترم الدواعير الموصوفة

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Liste II- Uniquement sur Ordonnance

صاحب الرخصة : صاحب الرخصة :

Novartis Pharma Maroc

82, Bd Chefchaouni, Q I Aïn Sebaâ 20590 - Casablanca Maroc

Fabricant: الصناع

Novartis Pharma Maroc

82, Bd Chefchaouni. Q.I Ain Sebâa 20 590 Casablanca -Maroc.

OCEMO

ITAFELAM®

GRÉDIENTS

A, PEG HYDROGENATED
TOR OIL, DIMETHICONE,
PHOR, CAPSAICINE,
ENIA
YOPHYLLUS BUD OIL,
CERIN, MENTHOL,
RBOMER, LAVANDULA
GUSTIFOLIA OIL, ARNICA
NTANA FLOWER EXTRACT,
SMARINUS OFFICINALIS
AF OIL, NIGELLA SATIVA
EED OIL, SODIUM BENZOATE,
OTASSIUM SORBATE.

(R)

ITAFELAM®

Souplesse
musculaires
et articulaires

CRÈME CHAUFFANTE
Naturel

PPC : 79,00 DH

50 ml 1,7 floz

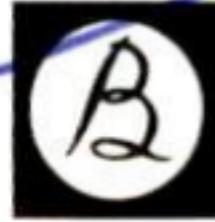




SOLUTION
AURICULAIRE
GOUTTES

POLYDEXA®

Ne pas avaler



EN80

